

Inventaire des poissons et de l'herpétofaune dans le secteur des marais Lauzon et 90 sur le territoire de Pierrefonds-Ouest (printemps et été 2015)

Version préliminaire



Réalisé par :

Denis Fournier (technicien de la faune)

Claude Thiffault (biologiste)

Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal

Ville de Montréal

Le 23 septembre 2015

Inventaire des poissons

L'inventaire des poissons a été réalisé à l'aide de bourolles (nasses) qui ont été installées entre le 30 avril et le 20 mai 2015. Au total, 6 périodes de pêche ont été effectués avec la mise en place de bourolles pour une durée variant de 24 à 36 heures dans les stations d'échantillonnage. Pour ces pêches, on a installé trois bourolles dans le marais Lauzon dont une à son exutoire et deux bourolles dans le marais 90 (voir la carte de localisation des stations d'inventaire). Chaque bourolle a été géoréférencée avec un GPS Garmin ayant une précision de 2 à 4 m.

Les pêches ont permis de capturer l'ombre de vase et le mené tête de boule dans le marais Lauzon ainsi que l'épinoche à cinq épines et le mené à grosse tête (mené tête de boule) dans le marais 90 (voir le tableau 1 pour le nombre de captures). Aucune espèce de poissons n'avait été répertoriée dans ces deux marais et le ruisseau Lauzon lors de l'inventaire ichtyologique réalisé par Environnement Illimités en juin 2006. Précisons que le marais Lauzon était presque asséché lors de leur relevé.

Tableau 1. Résultats des captures de la pêche avec bourolles dans les marais Lauzon et 90 et l'exutoire du ruisseau Lauzon

Date d'inventaire	Marais Lauzon	Marais 90
1 ^{er} mai 2015	- 5 ombres de vase	0
4 mai 2015	- 2 menés à grosse tête - 16 ombres de vase	- 4 menés à grosse tête
8 mai 2015	- 15 ombres de vases	0
12 mai 2015	0	- 20 épinoches à cinq épines
15 mai 2015	- 20 ombres de vases	0
20 mai 2015	- 8 ombres de vase	0

Inventaire de l'herpétofaune

Anoures

L'inventaire des anoures a été réalisé avec la méthode de stations d'écoute et s'est déroulée du 19 avril au 10 juillet 2015. Quatorze visites ont été menées de jour (19 avril, 30 avril, 1^{er} mai, 4 mai, 8 mai, 12 mai, 15 mai, 20 mai, 26 mai, 29 mai, 3 juin, 11 juin, 18 juin et 10 juillet) et une visite

de nuit (7 mai). Les chants d'Anoures ont été notés selon le protocole du MDDELCC à partir de trois stations d'écoute sur le périmètre du marais Lauzon, deux stations d'écoute sur le pourtour du marais 90 et une station d'écoute sur la limite est du grand marécage arbustif de la mosaïque E (voir la carte préliminaire de localisation des stations d'inventaire pour les poissons et l'herpétofaune). Chaque station d'écoute a été géoréférencée avec un GPS Garmin ayant une précision de 2 à 4 m.

L'écoute s'est faite pendant au moins cinq (5) minutes à chacune des stations. On a laissé s'écouler quelques minutes à l'arrivée sur les lieux avant de débiter la période d'écoute. Lorsque aucun chant était entendu, la période d'écoute a été prolongée d'au moins cinq minutes.

Le marais Lauzon et 90 sont utilisés par les mêmes espèces d'Anoures (voir le tableau 2). Il s'agit de 5 espèces : le crapaud d'Amérique, la rainette crucifère, la rainette versicolore, la grenouille léopard et la grenouille verte. Dans l'étude de la SGPVMR¹ réalisée en 2008, 4 espèces d'Anoures avaient été observées dans le marais Lauzon et six espèces dans le marais 90. Parmi les espèces présentes en 2015 dans ces deux milieux humides, seule la rainette versicolore n'avait pas été observée ou entendue en 2008 dans le marais Lauzon. Par ailleurs, le ouaouaron était présent dans le marais 90 en 2008. Bien que cette espèce n'a pas été entendue dans les deux marais en 2015, cela ne veut pas dire qu'elle n'est pas présente. Comme cette espèce chante plus tard dans l'été (juillet), il est possible que nous l'avons manqué lors des visites sur le terrain car une seule période d'écoute a été réalisée en juillet (10 juillet) et a été faite de jour.

Cinq espèces ont été entendues dans le secteur de la mosaïque E dans la seule station d'écoute qui a été installée à la limite est du grand marécage arbustif. Il s'agit du crapaud d'Amérique, de la rainette crucifère, de la rainette versicolore, de la grenouille léopard et de la grenouille des bois. Une masse d'œufs de grenouille des bois a été trouvée lors de l'inventaire du 19 avril 2015 dans un fossé situé à l'intérieur de ce milieu humide, près de la station d'écoute.

¹ Castegon, Jasmine (2008). **Étude du suivi des niveaux de l'eau dans deux marais à Pierrefonds Ouest, le marais d'ADM et le marais de compensation au site Armand Chaput**. Document préparé pour la Direction des grands parcs et de la nature en Ville, Ville de Montréal. 16 pages.

Tableau 2 - Espèces d'amphibiens répertoriées au printemps et au début de l'été 2015 dans les secteurs des marais Lauzon et 90 à Pierrefonds-Ouest

Espèces	Marais Lauzon	Mosaïque E	Marais 90
Anoures			
Crapaud d'Amérique	x	x	x
Rainette crucifère	x	x	x
Rainette versicolore	x	x	x
Grenouille léopard	x	x	x
Grenouille verte	x		x
Grenouille des bois		x	

Reptiles

L'inventaire des reptiles a porté principalement sur la recherche de couleuvres selon la méthode de fouille active et la méthode d'abris artificiels (pose de bardeau d'asphalte) dans les habitats propices. L'effort d'inventaire s'est étendu du 15 mai au 18 juin et a nécessité 7 visites (15 mai, 20 mai, 26 mai, 29 mai, 3 juin, 11 juin et 18 juin). Précisons que d'autres inventaires sont prévues en octobre 2015.

Deux espèces de couleuvres ont été identifiées lors des relevés : la couleuvre brune et la couleuvre rayée (voir le tableau 3). La couleuvre brune, une espèce à statut précaire, fréquente les abords des marais Lauzon et 90. Dans le secteur du marais Lauzon, deux individus (1 juvénile et 1 adulte) ont été observés au sud du marais à proximité des abris de pierres et un autre individu (1 juvénile) a été vu près de l'exutoire du ruisseau Lauzon à l'ouest du marais. Dans le secteur du marais 90, deux individus adultes ont été observés dans des friches herbacées situées à l'ouest et au sud du marais. Il est important de préciser que l'objectif de cet inventaire était de valider la présence de cette espèce dans les milieux ouverts sur le périmètre des deux marais puisqu'il est prévu d'y déposer des matériaux de déblais provenant du creusage dans ces milieux humides. La couleuvre rayée a été répertoriée seulement dans le secteur du marais 90. Elle se trouvait dans une friche herbacée située à l'est du marais à proximité d'arbustales.

Pour mieux connaître les populations qui utilisent les milieux ouverts sur le pourtour des deux marais, il faudrait augmenter de façon significative le nombre d'abris artificiels (bardeaux d'asphalte) comme le recommande le MDDELCC dans son protocole sur les couleuvres. Aussi, un inventaire plus précis serait requis avec la mise en place de bardeaux d'asphalte dans un quadrillage serré où ils seraient disposés à tous les 50 m le long de transects équidistants. Un effort d'inventaire d'au moins cinq visites serait nécessaire.

Lors des relevés, on a noté la présence de deux tortues peintes dans la zone d'eau libre du marais 90. La tortue serpentine a été observée le long du chemin situé à l'ouest du marais Lauzon.

Tableau 3 - Espèces de reptiles observées au printemps et au début de l'été 2015 dans les secteurs des marais Lauzon et 90 à Pierrefonds-Ouest

Espèces	Secteur marais Lauzon	Secteur mosaïque E	Secteur marais 90
Tortue peinte	-	-	- 2 individus dans la zone d'eau libre du marais, près des habitations (10 juillet)
Tortue serpentine	1 individu observé le long du chemin à l'ouest du marais Lauzon (26 mai)	-	-
Couleuvre brune	1 juvénile à la station 12 située le long du ruisseau Lauzon (15 mai) 1 adulte à la station 6 située au sud du marais Lauzon (3 juin) 1 adulte à la station 6 au sud du marais Lauzon (11 juin)	-	- 2 adultes à la station 3 située dans une friche herbacée à l'ouest du marais 90 (11 juin) -1 adulte à la station 4 située dans une friche herbacée au sud du marais 90 (11 juin)
Couleuvre rayée	-	-	1 adulte à la station 6 située dans une friche herbacée au sud du marais 90 (11 juin)

Recommandations (à venir)